

# CINÉMA

Université Paris 8 - Vincennes - Saint-Denis

## TAXE D'APPRENTISSAGE



*Atelier technique Image Licence*

En versant votre taxe d'apprentissage au **DÉPARTEMENT CINÉMA** de l'**UNIVERSITÉ PARIS 8** vous investissez dans l'avenir de l'industrie cinématographique, du secteur de l'audiovisuel et de la valorisation des patrimoines. Vous participez à l'enrichissement pédagogique d'une formation forte de 40 années d'expérience, pionnière dans son domaine et toujours innovante.

Le département Cinéma de Paris 8 forme les étudiants aux métiers bien spécifiques de réalisateur, scénariste, chef opérateur, ingénieur du son, monteur, mais aussi de programmateur et de chercheur. Les études sont validées avec l'obtention de diplômes de Licence, Master et Doctorat.

La pérennisation et le développement des formations actuelles nécessitent des moyens importants pour être performants dans nos enseignements pratiques.

Pour cela nous comptons sur votre soutien et votre contribution afin de continuer d'assurer une offre de formation de qualité.

*Enrique Seknadje  
Maître de conférences*

*Directeur du département d'études cinématographiques et audiovisuelles*

## POURQUOI SOUTENIR LE DÉPARTEMENT CINÉMA ?

**Pionnier**, ce département constitue la première tentative d'intégration du cinéma en tant que domaine d'investigation à part entière dans le paysage éducatif français.

**Professionnalisant**, le département Cinéma, depuis toujours, développe une conception de l'enseignement qui tient compte la spécificité de la discipline (le cinéma), à la fois comme théorie, technique et processus de réalisation.

Appartenant à un établissement **public** d'enseignement supérieur, le département Cinéma assure sa mission de service public en :

- garantissant l'égalité des chances,
- s'inscrivant dans son territoire : la Seine St-Denis,
- et s'ouvrant à la diversité sociale et culturelle.



Atelier technique Son Master

## LE DÉPARTEMENT CINÉMA EN QUELQUES CHIFFRES

**1200**

étudiants  
hors Doctorat

**24000**

euros de budget  
hors TA

**300**

conventions de  
stage  
signées par an

**27**

accords d'échanges  
internationaux  
(USA, Canada, Chili,  
Argentine, Italie, Corée, Chine,  
Italie, Allemagne, ...)

## FORMATION INITIALE : 1 Licence, 2 Masters Professionnels, 1 Master Théorie :

Dès la licence des cours pratiques donnés par des intervenants professionnels :



Réalisation



Son



Image



Montage



Scénario



Production



Programmation



Atelier de rencontre Master avec Lucie Borleteau

## DE NOMBREUX DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS :

### Métiers de la réalisation et de la création cinématographique et audiovisuelle :

écriture de scénario, réalisation, assistantat de production, technique son, image ou montage.

### Métiers de la conservation, de la diffusion et de la programmation du patrimoine cinématographique et audiovisuel.

### Métiers de l'enseignement et de la recherche.

### Métiers du journalisme et de l'édition.



Le DÉPARTEMENT CINÉMA c'est aussi :

**Un Ciné-Club** avec une programmation thématique exigeante depuis 1996.

**Un concours de courts-métrages** : le Prix Serge Daney.

### Des étudiants sélectionnés et primés en festivals :

Coté-Court à Pantin, Sauve qui peut le Court à Clermont-Ferrand, Cinéma du Réel à Paris, Poitiers Film Festival, sont quelques-uns des festivals ayant sélectionné et primé les films de nos étudiants.

**Des professeurs Honoris Causa** : Wang Bing, Aberrahmane Sissako, Manuel de Oliveira, Michael Haneke...

**D'anciens étudiants connus et reconnus** : Cédric Klapisch, Katell Quillévéré, Lucie Borleteau, Arthur Harari, Caroline Poggi...



La Taxe d'Apprentissage que vous nous verserez servira à l'achat de matériels, biens d'équipement pédagogique et professionnel permettant aux étudiants de suivre les enseignements pratiques et de réaliser leurs films : caméras, éclairages, micros, mixettes, machinerie, stations de montage, logiciels...



## MODALITÉS PRATIQUES DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

- a. Versez **DIRECTEMENT 13%** du montant de votre TA à l'Université Paris 8 jusqu'au **31 mai 2020** par chèque ou virement (coordonnées bancaires sur le bordereau de versement joint)
- b. Renseignez et envoyez le bordereau de versement joint par mail à :

*Fatiha Elmahroug*

chargée de la Taxe d'Apprentissage pour le Département Cinéma  
[apprentissage.cinema@univ-paris8.fr](mailto:apprentissage.cinema@univ-paris8.fr) / [cinema@univ-paris8.fr](mailto:cinema@univ-paris8.fr)

## ILS NOUS ONT DÉJÀ CHOISI



1 2 3 4 5 Ô

france-2 france-3 france-4 france-5 france 0

Andolfi, Dajma, Banshee Films, Coyote Conseil,  
Hachette, Indigènes Films, Java Films, Jour2fête,  
Kinoelktron, Lardux Films, Les Productions de  
l'Oeil sauvage, L'Origine Productions,  
Mariani Entreprise, Média TV,  
Nocturnes Productions



# BORDEREAU DE VERSEMENT DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE 2020

Vous pouvez nous verser 13% de la Taxe d'Apprentissage par virement avant le 31 mai 2020, date limite de versement.  
Un reçu libératoire vous sera envoyé à réception de votre versement.

Complétez et retournez ce bordereau par mail à :  
Fatiha Elmahroug, chargée de la TA pour le Département Cinéma UP8  
[apprentissage.cinema@univ-paris8.fr](mailto:apprentissage.cinema@univ-paris8.fr) / [cinema@univ-paris8.fr](mailto:cinema@univ-paris8.fr)

Notre entreprise est heureuse de participer au développement du  
**DÉPARTEMENT CINÉMA de l'UFR ARTS - Université Paris 8**

Raison Sociale : .....

Adresse : .....

Code Postal : .....

Ville : .....

N° Siret : .....

## Responsable de la Taxe d'Apprentissage

Nom : ..... Prénom : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

Nom de la formation (ou diplôme) à laquelle sera versée la taxe :

**Licence Arts Mention Cinéma et Audiovisuel**  
**Master Arts Mention Cinéma et Audiovisuel**

Nous avons versé à l'université Paris 8 - Vincennes - Saint Denis, la taxe d'apprentissage à destination du Département Cinéma, pour un montant de ..... €

Fait à ....., le .....

Cachet de l'entreprise

Par chèque : adressé à l'ordre de l'agent comptable de l'université Paris 8, accompagné du formulaire de versement

Par virement : en précisant la référence TA 2020 / UAI 0931827F

Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Code banque	Code guichet	N° de compte	Clé RIB	Domiciliation		
10071	93000	00001000474	64	TPROBQNY		
Identifiant international de compte bancaire - IBAN						
IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1007	1930	0000	0010	0047	464
						BIC (Bank Identifier Code)
						TRPUFRP1
TITULAIRE DU COMPTE :						
UNIVERSITE PARIS VIII AGENT COMPTABLE						